Image not found or type unknown

Changement de statut d'étudiant

Par **anikristi**, le **13/11/2009** à **22:22**

Bonjour Madame,Monsieur,

Je vous écris afin de solliciter votre conseil juridique au sujet suivant: je suis étudiante étrangère en Master 2. L'année prochaine j'envisage de faire un changement de statut,afin d'obtenir un titre de séjour temporaire,mention profession libérale.Je veux exercer le métier de traducteur/interprète,mais le problème est que cette profession ne fait pas partie de la liste des professions dites réglementées.
Ma question est la suivante: est-ce que ma demande sera admise par la préfecture? Si oui,est-ce que ça pourrait faire l'objet d'un éventuel refus de mon dossier?

Merci pour votre réponse
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés